

APPEL A PROJETS POUR LES COMMUNES VAUDOISES 2025

Édition 2025-2026 : promouvoir la santé mentale et physique des jeunes de 12-25 ans

Construire, rénover ou aménager un espace extérieur ou intérieur propice au bien-être des jeunes. Pour la troisième édition de son appel à projets en promotion de la santé et prévention, Unisanté invite les communes vaudoises à soumettre un projet améliorant le cadre de vie des 12-25 ans.

L'appel à projets est ouvert à toutes les communes vaudoises, quelles que soient leur taille et leur situation géographique. L'objectif de l'appel à projets est d'enclencher une démarche de réflexion autour de la promotion de la santé et prévention au sein des communes vaudoises.



IDEES ET EXEMPLES DE PROJETS

L'appel 2025-2026 appuie les projets visant à construire, rénover, aménager ou équiper tout espace extérieur ou intérieur propice au bien-être et aux liens sociaux des jeunes, qui répond à leurs besoins et, idéalement, les inclut dans la conception. Ce sont donc les mesures dites « structurelles », améliorant durablement le cadre de vie des jeunes.

- Aménager un espace public en plein air pour toute la population en prenant en compte spécifiquement les besoins des 12-25 ans : une place, un parc ou un espace de loisirs à l'extérieur.
 - Objectif : favoriser les échanges sociaux, l'activité physique, le calme ou l'expression artistique.
 - Exemple : [L'Esplanade du 24-Janvier](#) – Ville de Renens
- Créer un centre de rencontre et d'informations accessible, sécurisant et non stigmatisant, où les jeunes peuvent se retrouver, organiser des activités, être écouté·es, voire aussi bénéficier d'orientations et de conseils.
 - Exemples : [La Scène](#) - Commune du Chenit/ [La Casa](#) - Commune d'Oron
- Monter un stand itinérant ou un local de permanence de travail social de proximité
 - Exemple : [Stand itinérant "Oasis"](#) pour aller à la rencontre des jeunes

Ressource : [Bonnes pratiques santé psychique et environnement physique](#) (Promotion Santé Suisse)

CRITERES D'ELIGIBILITE DES PROJETS (OBLIGATOIRES)

- Se dérouler sur le territoire vaudois
- Mettre en œuvre des mesures « structurelles » de promotion de la santé et du bien-être. C'est-à-dire qui ont pour but de changer le contexte, la qualité de vie et du lien social en agissant sur l'environnement physique et naturel (le milieu bâti, les espaces verts)
- Être destinés aux jeunes de 12-25 ans, ou pour un projet qui vise un public plus large, prendre en compte les besoins des 12-25 ans
- Être porté par une commune ou une institution intercommunale
- Être conçu pour durer
- Être en cours de réalisation ou réalisés dans les deux ans suivant l'octroi du soutien financier

unisanté

Centre universitaire de médecine générale
et santé publique • Lausanne

Département promotion de la santé et préventions

CRITERES SUPPLEMENTAIRES (SOUHAITES)

- Tenir compte de l'égalité des chances et de l'accessibilité de l'information : penser aux jeunes en situation de vulnérabilité : jeunes issus d'environnements à bas revenus et/ou à bas niveau de formation, LGBTQIA+, à parcours migratoire, en situation de handicap, etc.
- Inclure des démarches participatives : consultations directes, ateliers, questionnaires, etc.
- Inclure une réflexion sur l'environnement et la durabilité dans la conception et la réalisation du projet

Points d'attention

- Seront favorisés les projets de communes n'ayant pas reçu de soutien financier lors des éditions précédentes de l'appel à projets Unisanté
- Les projets éligibles concernent des réalisations concrètes ainsi que des études exploratoires

PROJETS NON-RECEVABLES

Sont exclus de la sélection, les projets :

- Axés exclusivement sur les connaissances et compétences individuelles, (p.ex. offre de cours ou d'activités, mesures d'accompagnement social, etc.)
- Portant exclusivement sur la construction d'infrastructures sportives ou des offres d'activité physique, sans prendre en compte les besoins et la participation des jeunes, les liens sociaux, ou la fréquentation des lieux sur le long terme.
- Poursuivant un but lucratif
- Entrant en conflit avec les missions et valeurs d'Unisanté et celles de l'Etat de Vaud et de Promotion santé Suisse

FINANCEMENT

- Le projet peut être financé par plusieurs bailleurs de fonds (p.ex. subvention cantonale [Politique de l'enfance et de la jeunesse](#))
- Le montant du soutien d'Unisanté par projet s'élève à CHF 15'000.- maximum

DELAIS, PROCEDURES ET DOCUMENTS

Délai : le projet doit être déposé jusqu'au 6 février 2026 à minuit.

Procédure : les formulaires de dépôt de projet et de budget sont obligatoires. Merci de les remplir aussi complètement que possible et de joindre tous les documents demandés.

Envoi : par e-mail à communes@unisante.ch

Sélection : les projets seront sélectionnés par Unisanté, qui pourra s'appuyer sur des conseils d'expertes ou d'experts.

Communication des résultats : Les résultats seront communiqués fin mars 2026.

Versement du financement : mai 2026.

Modalités : Une fois le projet sélectionné, Unisanté fait parvenir à la commune une lettre d'octroi, contenant les livrables attendus et les modalités de suivi.

Documents

- [Formulaires de dépôt de projet](#) (word)
- Budget (excel) (à venir)
- [Lettre d'invitation](#)

unisanté

Centre universitaire de médecine générale
et santé publique • Lausanne

Département promotion de la santé et préventions

CONSEILS, SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT

Unisanté accompagne de manière régulière les communes vaudoises dans leurs démarches de promotion de la santé et de prévention.

L'objectif de l'appel à projets est d'enclencher une démarche de réflexion autour de la promotion de la santé et prévention au sein des communes vaudoises. Pour cette raison, Unisanté est à disposition pour conseiller les communes qui le souhaitent tout au long du processus.

L'appel à projets fait partie du Programme d'action cantonal alimentation, activité physique et santé mentale, co-financé par l'État de Vaud et Promotion Santé Suisse.

RENSEIGNEMENTS ET CONTACT

Unisanté
Département promotion de la santé et préventions
Route de la Corniche 21, 1010 Lausanne
communes@unisante.ch
021 545 10 36

unisanté

Centre universitaire de médecine générale
et santé publique • Lausanne

Département promotion de la santé et préventions